# ORGANISATION DU CONTRAT DE RIVIERE DU HAUT ADOUR

## COMITE RIVIERE

Instance de concertation qui suit et anime l'élaboration et la réalisation du contrat. Le Préfet nomme les membres, en veillant à ce que l'ensemble des intérêts en cause soit représenté.

Président : Jacques BRUNE

## SYNDICAT MIXTE DU HAUT ET MOYEN ADOUR

Structure porteuse du Contrat de Rivière du Haut Adour et animation du contrat de rivière.

Président : Jacques BRUNE
Animatrice : Marion CHERRIER

## APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

### REALISATION DU SYNDICAT

- Animation et communication du Contrat de Rivière,
- Chemin "Au gré de l'Adour",
- Suivi de la qualité des cours d'eau,
- Amélioration des sports d'eaux vives.

### REALISATION AVEC LE CONCOURS DES MAÎTRES D'OUVRAGES

- Assainissement collectif,
- Travaux et entretien des rivières,
- Amélioration de la qualité des eaux,
- Protection contre les crues,
- Restauration et entretien de l'espace rivière,
- Mise en valeur de la ressource piscicole.

### LES PARTENARIATS

- Les services déconcentrés de l'Etat : MISE, DIREN, DDASS, DDAF, ...
- Les collectivités locales,
- Les établissements publics : Agence de l'Eau Adour Garonne, Onema,...
- Associations locales et usagers riverains,
- Organismes professionnels et consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre des Commerces et de l'Industrie, ...